

# FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 2025 - 2026

Pitchouns (nés en 2020/2021/2022)

Prim'Sportifs (nés en 2019/2018/2017/2016)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
Groupe scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_  
Classe : \_\_\_\_\_  
Sexe : F M  
Observations (allergies, autres) : \_\_\_\_\_

## RESPONSABLE LÉGAL DU MINEUR

Père	Mère	Tuteur
Nom : _____	Prénom : _____	
Adresse : _____		
Code postal : _____	Ville : _____	
Tel fixe : _____	Portable mère : _____	
	Portable père : _____	
Mail : _____		

## CONTACT D'URGENCE

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Tel fixe : _____	Portable : _____

Je soussigné

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

autorise la commune à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence

• Autorise mon enfant à se rendre au domicile familial par ses propres moyens après la fin des activités

OUI (le service décline toute responsabilité lors du départ de l'enfant) NON

• Droit à l'image (lors des différentes activités ou stages, des photos ou vidéos peuvent être réalisées)  
(Cocher l'option choisie)

autorise la commune à utiliser l'image de mon enfant et renonce aux droits exclusifs sur son image,  
son utilisation et sa reproduction

n'autorise pas la prise de photos ou vidéos réalisées durant les différentes activités.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal



## FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 2025 - 2026

L'INSCRIPTION DE L'ENFANT NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS DÉPÔT DU DOSSIER COMPLET, CORRECTEMENT RENSEIGNÉ ET SIGNÉ, ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES LISTÉES CI-DESSOUS

### **Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :**

- 1 fiche d'inscription renseignée,
- 1 questionnaire médical mineur renseigné,
- 1 attestation renseignée par le responsable légal,
- 1 photo d'identité,
- 1 copie de l'attestation d'assurance RC couvrant les risques des activités multisports en période péri et extra-scolaire.

### **INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2025**

*Selon le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles qui est entré en application le 25 mai 2018. La ville de Bollène, dans sa mission d'intérêt public traite des données personnelles afin d'assurer la gestion des activités physiques et sportives. Les données collectées sont conservées 2 ans après dernier contact avec les personnes concernées puis sont supprimées. Ces données peuvent être partagées avec les associations intervenant sur les activités sportives. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant.*

*Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique*

*à l'adresse : [dpo@ville-bollene.fr](mailto:dpo@ville-bollene.fr).*

*Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)*